

fesseur d'archéologie dans cet établissement, et de Jean-François Moreau, professeur d'anthropologie spécialisé en archéologie et directeur du présent ouvrage.

L'objectif de l'ouvrage est de montrer l'évolution de l'application de différentes approches ou techniques des sciences exactes et naturelles en archéologie, ce qui est le champ de l'archéométrie. Dans son introduction, J.-F. Moreau mentionne d'ailleurs que cet ouvrage permet de mesurer le chemin accompli au Québec [...] en moins d'un quart de siècle à partir d'un premier recueil de textes publié en 1978 (Moreau, 1978). Même si les sujets d'étude entre les deux ouvrages sont la plupart du temps différents, on y mentionne qu'on porte une attention particulière au raffinement des échelles analytiques. Dans cet ouvrage, on n'aborde cependant pas toutes les techniques archéométriques mais on se concentre sur certaines reliées à la géologie et une reliée à la médecine.

Outre une bonne introduction, rédigée par le directeur de l'ouvrage, qui replace bien le lecteur dans le contexte, le livre regroupe huit articles rédigés par 10 auteurs provenant tous du Québec sauf un provenant de l'Ontario. Ils sont majoritairement archéologues ou anthropologues mais on retrouve un géologue, un ingénieur nucléaire et un physicien. Les articles portent sur des matériaux (os, poterie, roches et métaux) retrouvés du Québec sauf deux articles sur des matériaux en Italie et au Pérou. Les techniques utilisées sont : 1) l'activation neutronique (quatre articles); 2) la microscopie à balayage (deux articles); 3) la fluorescence et la diffraction de rayons X (deux articles); 4) la microscopie optique (deux articles); 5) l'analyse pétrographique de lames minces (deux articles); 6) la datation relative (deux articles); et 7) la paléopathologie (un article).

Le premier article (Robert Larocque) porte sur la paléopathologie des os humains afin d'étudier, entre autres, les maladies carencielles telles le rachitisme, le scorbut et l'anémie. Le deuxième article (Claude Chapdelaine et Greg Kennedy) porte sur l'utilisation de la technique d'activation neutronique pour distinguer des matériaux lithiques et en établir la provenance. Le troisième article (Robert Marquis et Annie Morin) porte sur l'utilisation du microscope électronique à balayage pour la caractérisation géochimique et en minéraux lourds, également pour distinguer des matériaux lithiques et en établir la provenance. Le quatrième article (Guilmine Eyglun) porte sur l'analyse pétrographique de lames minces et sur la diffraction de rayons-X pour étudier la relation entre la composition argileuse de céramiques et les techniques de fabrication ainsi que l'usage fait des objets fabriqués. Le cinquième article (Isabelle C. Druc) porte sur le même sujet mais sur des céramiques du Pérou. Le sixième article (Norman Clermont, Claude Chapdelaine et Greg Kennedy) porte sur la technique d'activation neutronique pour retracer l'origine de poteries. Le septième article (Jean-François Moreau et Ron G.V. Hancock) porte sur l'utilisation de la technique d'activation neutronique ainsi que la datation relative pour retracer l'origine d'alliages de cuivre et établir la technologie de fabrication de chaudrons de traite. Le dernier

article (Jean-François Moreau) est en fait une correction à un article déjà publié (Moreau et al., 1994) portant sur un problème de calcul en relation avec la composition en étain d'objets de cuivre en Abitibi.

Même si ce livre ne présente pas un aperçu de toutes les techniques archéométriques utilisées par les archéologues du Québec, c'est un ouvrage de référence intéressant à acquérir à faible coût, non seulement pour les bibliothèques universitaires ou de centres de recherche spécialisés mais également par les étudiants et les professionnels du domaine.

Références

- Moreau, J.-F. (dir.)
1978 Géomorphologie, ostéologie, conchyliologie, informatique en archéologie préhistorique, *Recherches amérindiennes au Québec*, 8(1) : 2.
- Moreau, J.-F., Hancock, R.G.V. et Côté, M.
1994 Analyse de la composition chimique d'objets en cuivre de l'Abitibi-Témiscamingue, *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(1-2) : 65-71.

Chantal Collard, *Une famille, un village, une nation : la parenté dans Charlevoix, 1900-1960*, Montréal : Les Éditions du Boréal, 1999.

Reviewer: Marc-Adélar Tremblay
Université Laval

À ceux qui croient que les monographies de village, centrées sur système de parenté et la famille, dans la tradition anthropologique, sont tombées en désuétude ou n'apportent pas grand'chose de nouveau sur le Québec, se verront dans l'obligation de réviser leurs perceptions en lisant la monographie de Chantal Collard : *Une famille, un village, une nation ; la parenté dans Charlevoix, 1900-1960*. Le caractère particulièrement instructif de la vision d'ensemble de l'auteure, même pour quelqu'un qui, comme moi, est natif d'un village situé à proximité du Cap-Saint-Michel, ne tient pas seulement aux aspects comparatifs du Cap-Saint-Michel à des villages ruraux de la France émaillés ici et là au fil des descriptions et analyses de l'auteure pour souligner des filiations qui se sont maintenues en terre d'Amérique sur une tranche de temps d'à peu près dix générations ou encore aux différences qui sont le résultat d'adaptations réussies des colons français en Nouvelle-France, mais aussi à une problématique qui permet l'intégration de ses données en terrain dans un ensemble plus vaste que la communauté étudiée. Il faut souligner que l'auteure vit au Québec depuis plusieurs années et que, de ce fait, elle a acquis une sensibilité très fine par rapport à des faits de réalité du Cap qui seraient demeurés anodins à un observateur aux visions limitées, pour leur conférer une portée plus large que le cadre quotidien de leurs expressions. Certains critiqueront le titre de la monographie estimant qu'il laisse entendre le fait qu'une famille puisse représenter la

totalité des familles d'un village ou encore que ce même village homogène puisse caractériser une nation tout entière dont les composantes sont hétérogènes. À ce propos, je ferai remarquer qu'il ne faut pas concevoir cette projection, dans le titre de l'ouvrage, comme le reflet d'un état de fait qui est actualisé pleinement mais plutôt comme un type social des origines, de nature identitaire dont le déploiement, ici en terre nouvelle, a obéi à des fondements idéologiques, analogues à d'autres villages, et à des dynamiques sociales partagées qui ont en quelque sorte construit cette image virtuelle à l'échelle de vastes groupes partageant des caractéristiques semblables et une fierté d'appartenance commun, c'est-à-dire la nation canadienne-française.

La vision originale de l'auteure à laquelle je référerai plus tôt se fonde sur trois caractéristiques interdépendantes : une connaissance approfondie des principaux travaux ethnologiques sur le Québec rural résultant d'une part d'observations prolongées relatives à des communautés villageoises, et d'autre part de profils ethnographiques et démographiques qui esquissent des mouvements de population des milieux ruraux, soit vers des environnements naturels inexploités ou vers des milieux urbains industrialisés; un souci de comprendre, pourquoi et comment le système de parenté dans ce village a constitué les assises, à tout le moins jusqu'aux années soixante, d'une vie sociale «tricotée serrée» par le biais de ses principaux réseaux constitutifs; et une magistrale analyse de la structure et du fonctionnement du système de parenté, dénotant des traits distinctifs et montrant comment ceux-ci traduisent, jusqu'à un certain point, avec fidélité l'idéologie fondamentale dont ils sont les expressions. Ces deux dernières qualités, permettent la démonstration d'une connaissance approfondie du système de parenté des milieux ruraux du Québec qui ne se trouve nulle part ailleurs avec autant de clarté. Je l'explique par une maîtrise assurée d'outils analytiques capables de révéler tout autant la structure et le fonctionnement du système que la trame des relations familiales et la nature des éléments constitutifs des réseaux sociaux par «l'apparentement» et les «enchaînements de mariage».

Je considère cette monographie comme une oeuvre de grande valeur qui élargit à coup sûr nos connaissances sur le Québec. Aux commentaires positifs évoqués plus tôt, il faut en ajouter une autre. Trop souvent les monographies anthropologiques sont fastidieuses à lire parce qu'elles contiennent des développements techniques nombreux et empruntent une conceptualisation qui n'est pas à la portée de tous. De fait, elles sont habituellement conçues pour les spécialistes de la discipline. Celle de Chantal Collard se distingue par son caractère synthétique (à peine 194 pages), par une simplification des concepts anthropologiques en usage dans ce champ d'étude (d'ailleurs il existe un glossaire approprié à la fin du volume qui aide les non-initiés) et par la clarté du style. La manière de décrire la communauté et de raconter, en les organisant selon les schèmes de la parenté, les témoignages que l'auteure a recueillis, reflète visiblement une préoccupation d'en faciliter la lecture pour le plus grand nombre de per-

sonnes possible. En effet, elle a gardé des contacts étroits avec les membres de la communauté et effectué des rencontres suivies avec ses informateurs-clefs tout au long de son travail. Elle était consciente que ceux-ci voudraient, à tout prix, connaître les résultats de ses travaux.

Examinons comment la structure de l'ouvrage, ses quatre parties de même que le contenu de chacun des chapitres qu'elles renferment, dans le but de visualiser comment se concrétisent les observations précédentes. La première partie traite du pays des ancêtres tandis que la seconde examine l'économie de la parenté. La troisième partie se rapporte aux idéologies de la parenté alors que la quatrième est centrée sur l'alliance. La structure de la monographie entend assurer que le contenu constitue un tout cohérent, découlant de la cohésion de la famille dans un système de parenté dont les racines se déploient dans un temps ancestral, à l'intérieur duquel l'unité et la continuité deviennent pour ses membres les référents essentiels.

La première partie se compose de deux chapitres traitant respectivement du territoire et de l'histoire de Charlevoix, de la fondation de Cap-Saint-Michel ainsi que de ses références identitaires. Il s'agit ici de présenter un bref historique du territoire charlevoisien qui a attiré ses premiers colons dès le milieu du XVII^e siècle dans un milieu géographique rude et accidenté, mais majestueux, pour y pratiquer une économie vivrière basée sur l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et, dans certains villages comme celui étudié, la navigation. À peu près un siècle plus tard, soit après la Conquête de 1760, les «habitants» du pays passent sous la domination britannique. La guerre a détruit leurs habitations et leurs bâtiments de ferme et plusieurs têtes dirigeantes retournent en France. Les résidents reconstruisent et se remettent à cultiver leurs terres et retrouvent, par l'Acte de Québec de 1764, leur liberté de culte en tant que catholiques et la restitution des lois civiles françaises, y compris le système seigneurial. Mais déjà vers le milieu du XIX^e siècle, l'accroissement accéléré de la population, suite à un taux élevé de natalité, oblige les jeunes familles à s'établir sur le plateau charlevoisien ou à émigrer au Saguenay. Les terres à exploiter deviendront dans Charlevoix de plus en plus rares, ce qui obligera les Charlevoisiens à une seconde vague d'émigration, au début du XX^e siècle jusqu'aux années soixante. Celle-ci s'étendra sur des territoires de plus en plus éloignés, nouvellement ouverts à la colonisation, en Nouvelle-Angleterre au début du siècle et, par après, dans les milieux urbains et industriels de la Province, les villes de Montréal et de Québec surtout. Ces «filières migratoires» se basent sur les liens familiaux comme le montre l'auteure. L'emprise du clergé, qui était déjà forte dès les débuts de la colonisation, se raffermirait tout au long de cette période.

Le premier colon à s'installer au Cap-Saint-Michel en 1765 vint du Perche. Il s'établit «sur une langue de terre entre le fleuve et la montagne» qui permettait la culture des terres alluvionnaires du Saint-Laurent comme l'accès aux ressources de la mer (anguille et marsouins). Huit autres colons le rejoindront dans les 20 années qui suivirent. Dans

ce milieu petit et relativement isolé se développa un système de parenté distinctif des régions françaises d'origine par le biais de l'héritage (système agnatique de la transmission des terres et du bien) lequel résultait de la patrilocalité, favorisait la consolidation du lien patronymique et entraînait l'affaiblissement graduel du système de la dot. Le régime marital de la communauté des biens, toutefois, fort heureusement pour les femmes, ne subit aucun changement. La parenté constitue le système identitaire du village et l'ancêtre fondateur, par le biais de son patronyme, devient l'élément d'identification du village. On retrouve ces mêmes caractéristiques dans des villages voisins, dont celui dans lequel je suis né. Donc il existe à Cap-Saint-Michel une continuité par rapport à un héritage français dont les référents identitaires communautaires – parenté, église, paroisse, municipalité – sont attribués à la nation d'appartenance tout entière. Ces deux références sont dans un rapport d'équivalence pour ainsi dire. La référence identitaire familiale se rapporte aux généalogies. Les généalogies descendantes deviendront la principale référence identitaire : elles partent de l'ancêtre patronymique (première génération) et descendent d'une génération à l'autre en identifiant, pour chacune le nom du fils héritier afin de se rendre ainsi jusqu'à la génération de 1960 indiquant de ce fait même sa profondeur et sa continuité dans le village. Les généalogies ascendantes partent du couple et remontent jusqu'aux ancêtres communs; c'est «l'arbre renversé». À ces assises identitaires s'ajoutent l'ici-bas – le monde des vivants – et l'au-delà – le monde des morts. Ce dernier univers constitue un référent de grande importance par le fait que les vivants tiennent entre leurs mains la destinée, des «bonnes âmes».

L'économie de la parenté se déploie dans deux chapitres. Le premier chapitre, décrit en premier lieu les différentes occupations des gens de la communauté: cultivateurs-bûcherons; navigateurs; journaliers; artisans et commerçants; religieux et religieuses. À remarquer qu'à l'époque, le travail rémunéré des femmes est quasi-inexistant ou lorsqu'il existe, il est de nature temporaire ou à temps partiel à la maison. Le principal rôle de la femme est de contribuer à l'exploitation familiale, d'assumer l'ensemble des tâches domestiques, d'assurer l'apprentissage des enfants et de «prendre soin» des malades et des personnes âgées. Dans un deuxième temps, l'auteure caractérise le milieu comme étant «un terroir plein» qui ne peut à peu près pas recevoir de nouveaux arrivants. À ce titre, il en résulte une société fermée de type égalitaire. Mais un autre aspect important de cette communauté est «son fractionnement interne en dehors des périodes de crise ou de festivités, ce qui laisse place à l'émergence de cliques» (p. 65).

Le deuxième chapitre de cette partie constitue une pièce-maîtresse de la monographie. Si au chapitre précédent on a illustré les différents métiers de la population et les modes correspondants de gestion de l'économie familiale, ici il s'agit de la reproduction des familles et de la gestion humaine de la maisonnée au fur et à mesure qu'elle grossit en nombre et qu'elle vieillit en âge. S'il faut assurer la continuité

patronymique sur la ferme (ou dans le métier de navigateur) par la désignation d'un héritier, ne faut-il pas aussi assurer l'établissement des autres enfants qui demeureront au village ou émigreront en ville? Qui plus est, il est prestigieux de donner un ou plusieurs de ses enfants à l'Église (religieuses et religieux). Aussi la mère aura-t-elle à surveiller et préserver l'existence d'une vocation religieuse chez un de ses enfants. L'interdit religieux d'empêcher la famille est puissant, aussi les fonctions reproductives de la famille seront-elles grandes; les femmes devront assumer «leur devoir» tout au long de leur période reproductive et même par après. Deux positions hiérarchiques, auxquelles correspondent des rôles, existent chez les germains: l'aîné et le cadet, des garçons comme des filles. En plus d'être investi de responsabilités, l'aîné doit donner l'exemple aux autres; le cadet lui, constamment en danger d'être remplacé par une prochaine naissance, est l'objet de gâteries. Comme l'affirme l'auteure, «À la classification culturelle des enfants selon le sexe et le rang de naissance correspondent des pratiques différenciées d'établissement, qui prennent aussi en considération les phases du cycle familial» (p. 73). Tous les fils doivent aider leurs parents dans le soutien économique de la maisonnée par la participation aux travaux de la ferme et par la mise en commun des ressources financières de ceux qui sont sur le marché du travail. «L'héritier-successeur» est habituellement choisi parmi les cadets. Parfois on réussira à établir au village un second fils, mais la plupart du temps les autres recevront un apport monétaire au moment de leur mariage et de l'émigration. Les filles aussi sont astreintes au service familial et lorsqu'elles ont un emploi salarié, elles doivent remettre leur salaire en bonne partie au chef de famille et ne garder que ce qui est nécessaire pour leurs besoins personnels et pour la constitution d'un trousseau. Ce genre de régime maintient une absence complète d'autonomie financière des filles avant le mariage, ce qui les place sur un pied d'égalité face au «marché matrimonial». Cette absence d'autonomie subsiste en situation matrimoniale. La section traitant de la reproduction des ordres et des communautés religieuses permet d'établir la contribution extraordinaire des milieux ruraux à la consolidation des effectifs religieux et à la perpétuation des institutions ecclésiastiques d'avant la «Révolution tranquille».

La troisième partie est consacrée aux idéologies de la parenté et comporte deux chapitres qui prennent un peu plus d'une vingtaine de pages. Le premier traite de la parenté charnelle et de la parenté spirituelle. L'auteure mentionne que lorsqu'on recueille des généalogies orales on est vite confronté par le fait que la parenté charnelle, c'est-à-dire celle qui est le résultat de l'engendrement, en est une parmi plusieurs autres: «les parentés adoptive, spirituelle, substitutive et les parentés d'accueil» (p. 97). Chacune de celles-ci se rapporte à des réalités particulières qui se traduisent par des types de liens de parenté, des configurations de sentiments et des types de rapports sociaux. Mais le sens premier de la notion de parent réfère à un consanguin, donc quelqu'un qui est «du même sang». Ces derniers sont des «parents pro-

pres» par opposition aux parents par alliance dont le statut parental est de moindre importance. Les parents propres se déclinent selon deux axes : «le bord» du père et celui de la mère, tous deux étant d'une importance à peu près équivalente. À Cap-Saint-Michel, comme c'est le cas dans d'autres villages de Charlevoix, le mariage préférentiel est entre cousins issus-issus de germains – du quatre au quatre, comme on dit là-bas – pour lequel il n'existe pas d'interdit par l'Église. Ce type d'union permet de ne pas «affaiblir le sang» tout en réduisant les risques d'apparition de maladies héréditaires. Il existe, particulièrement chez les personnes âgées, une connaissance de la parenté qui remonte à quelques générations en ligne directe et collatérale. Certains spécialistes de la parenté peuvent même défricher les degrés de parenté de tous les membres du village. On distingue entre parents et apparentés; ces derniers occupent des positions en périphérie dans le système et ne sont pas considérés «comme de la parenté». Par contre, il y a certains parents qui sont plus proches que d'autres et ce sont ceux avec lesquels on entretient des liens étroits et constants, liens qui se traduisent par des obligations réciproques. La famille «constitue le noyau dur de la parenté» (p. 104) et inclut à la fois la famille d'origine – celle dans laquelle on a grandi – et la famille d'orientation – celle qui est fondée par le lien sacré du mariage. Dans ce cadre, les «vieux parents» représentent le cœur du réseau. Se référant à la parenté spirituelle, l'auteur discute de la parenté baptismale et la parenté des ordres, deux types de parenté qui ont conservé une place de choix jusqu'aux années soixante dans cette petite société de foi catholique.

Le deuxième chapitre de cette troisième partie se rapporte aux orphelins et adoptés. Dans le premier cas il s'agit d'une parenté substitutive alors que dans le second, d'une parenté adoptive. L'auteure jette ici un coup d'oeil sur les circonstances qui produisent des crises familiales – stérilité du couple, décès prématuré des parents et enfants nés hors du mariage – et amènent les solutions courantes qui sont en rapport avec les valeurs de la communauté, principalement la consanguinité et la filiation spirituelle par la parenté baptismale. Mais ces deux sources du lien parental obligent à des réaménagements du tissu propre au système de parenté, lesquels découlent de préférences personnelles justifiant divers types de comportements. Aussi est-on en présence, selon l'auteure, à des incohérences dans le système de parenté lorsqu'on examine les situations de crise et les phénomènes marginaux. Pour ma part, j'aurais aimé dans cette partie que le concept «d'idéologie de la parenté» soit plus clairement définie. Les illustrations des incohérences auraient ainsi acquies une plus grande valeur de démonstration.

La quatrième partie de la monographie traite de l'alliance et comporte deux chapitres : l'un s'intitule «Se marier au village» et l'autre, «Les mariages dans la parenté». Dans le premier cas, on y traite surtout des mariages endogames – dans la paroisse avec une personne connue – et des mariages exogames qui se rapportent tout autant aux mariages entre con-

jointes venant de la même région qu'à ceux qui sont natifs de régions différentes. Alors que les premiers types d'alliance impliquent le plus souvent des personnes qui ont tendance à demeurer dans la communauté et qui se sentent bien de vivre dans un milieu près de leurs parents proches, les seconds types d'alliance se rencontrent surtout chez les émigrants qui ont habituellement une expérience de travail à l'extérieur de Cap-Saint-Michel.

Le célibat, laïque et religieux représente, pour sa part, à peu près 10 pour cent de la population, laquelle est composée principalement de femmes. Le pourcentage élevé de célibataires ne s'expliquerait pas seulement par «l'idéologie du salut individuel» et les obligations reliées aux soins à accorder aux personnes âgées et aux malades mais par une véritable absence de «stratégies familiales» liées à l'absence chez les parents de recherche de conjoints pour les enfants. Entre 1900 et 1960, l'endogamie villageoise est que quatre personnes sur cinq choisissent un conjoint à l'intérieur du village, ce qui représente un taux endogamique fort élevé. Comme l'affirme l'auteure, «Le cadre villageois se révèle ainsi un lieu plein où les échanges sont intenses et la cohérence est forte» (p. 134). L'endogamie régionale avant 1940 est limitée à la région de Charlevoix. Après cette date, c'est une exogamie qui se traduit surtout dans des régions proches (Saguenay, par exemple) et dans des lieux où existent déjà de parents qui souvent ont trouvé un emploi dans leur milieu aux personnes qui leur sont apparentées (Montréal, par exemple).

Le dernier chapitre sur les mariages entre consanguins est certes celui dont le corpus des données sur lequel se base l'analyse est le plus important. L'auteure a recueilli tous les actes de l'État civil du village de 1900 à 1960. Le fichier comprend 4438 individus, la mention de 1163 mariages dont à peu près la moitié ont été bénie dans la paroisse durant cette période. Pour 728 de ces mariages, l'auteure a obtenu les noms des parents des conjoints ainsi que ceux de tous les membres des deux fratries. Pour 377 mariages, les quatre grands-parents de chaque conjoint sont connus ainsi que ceux des fratries du père et de la mère des mariés tandis que pour 99 mariages on connaît les arrière-grand-parents ainsi qu'une bonne partie de leurs descendants en ligne directe et collatérale. L'analyse informatique de ces dossiers a fait ressortir clairement l'ensemble des types de mariage entre conjoint apparentés. Ceux-ci sont regroupés par l'auteure sous les trois formes typiques suivantes : mariages consanguins nécessitant une dispense de l'Église catholique (193 en tout, allant des cousins germains aux cousins issus de germains et aux cousins issus – issus de germains); mariages dans la parenté lointaine pour lesquels aucune dispense est nécessaire; et les enchaînements d'alliances qui renvoient au mariage de deux ou trois consanguins d'une famille avec deux ou trois consanguins d'une autre famille. L'auteure nous présente plusieurs types d'enchaînements d'alliance qui sont tous aussi intéressants les uns que les autres. Lorsque deux frères marient deux soeurs, par exemple, les enfants deviennent des cousins frérots-soeurettes, ce qui donne lieu à des associa-

tions très étroites entre eux. Somme toute, les données de ce chapitre, présentées et illustrées dans l'ouvrage de façon synthétique, démontrent, s'il était encore nécessaire, les connaissances approfondies de Chantal Collard de la structure de parenté du village étudié. À ce que je peux constater, il y a des singularités dans le système de parenté du Cap-Saint-Michel, mais le profil d'ensemble ressemble, dans ses principales composantes à celui de plusieurs autres villages charlevoisiens.

La conclusion de l'ouvrage résume les différentes facettes de la physionomie de village charlevoisien, particulièrement en ce qui a trait à la parenté et met en relief de nouveau que les filiations et les ressemblances dans les idéologies, dans la structure et le fonctionnement du système de parenté avec Cap-Saint-Michel se retrouvent non seulement dans des comtés limitrophes ou encore dans des milieux ruraux québécois avant une vocation socio-économique comparable mais même dans des milieux nord-américains se serait graduellement dissocié de ceux de l'Europe et aurait emprunté les voies nouvelles les plus susceptibles d'assurer sa perpétuation et son appropriation de très vastes territoires.

Agnès Fine (dir.), *Adoptions: Ethnologie des parentés choisies*, Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998.

Reviewer: *Álvaro Campelo*
Universidade Fernando Pessoa

La littérature ethnologique sur la parenté se retrouve dans toute l'histoire de l'anthropologie. La question de la parenté réelle ou fictive, de la filiation ou de l'affiliation, et les contraintes qui établissent l'appartenance parentale, dans la multiplicité des cultures et des conceptions de la famille déterminent toujours des réseaux de relations privilégiés complexes, qui fondent des types de société. Nous avons ici une compilation d'études vraiment intéressantes dans le domaine de la parenté en anthropologie, dans la mesure où elle s'inscrit dans la continuité de cette tradition historique et, surtout, où elle introduit de nouvelles perspectives dans le champ d'étude.

Les 10 textes de cet ouvrage dirigé par Agnès Fine apportent un nouveau regard sur l'ethnologie de la parenté, non seulement au plan de la méthode, nourrie de références aux autres sciences humaines (comme l'histoire, le droit, la sociologie, la psychologie, etc.), mais surtout au plan de son apport à la question de la filiation, celle des filiations électives, où la volonté l'emporte de plus en plus sur le biologique. On retourne à la question du naturel et du culturel: d'un côté, la parenté et la filiation par le sang (biologique) est imposé, de l'autre, celle de l'adoption ou d'autres stratégies de nomination et de ressemblance (culturelles), appartient aux choix des participants! La fatalité et l'universalité du monde naturel

ne peuvent pas être opposées de façon univoque au choix et à la diversité des stratégies d'adoption. Même quand on considère la filiation par le sang, les systèmes de nomination, de filiation et de classification viennent toujours interpréter et parfois, comme beaucoup de travaux le démontrent, inverser les processus de la reproduction que nous connaissons.

Mais on ne peut pas dire simplement *qu'aujourd'hui on peut de plus en plus choisir sa famille!* C'est vrai que la pluri-parentalité établit des relations complexes, que les parentés adoptives (surtout en Occident) sont plus fréquentes aujourd'hui, que de nouveaux procès de reproduction ou de nouvelles typologies de couples révolutionnent les définitions de la filiation. Mais on ne peut pas dire que c'est un phénomène entièrement nouveau; il s'agit d'un phénomène qui prend plus d'ampleur. *On se réfère de plus en plus à la réalité des échanges plutôt qu'aux seuls liens de sang*, et il est toujours vrai que *l'important n'est pas de naître «parents» mais de le devenir en se comportant comme tel*. On constate qu'il existe de multiples manières de «fabriquer» des parents. Cet ouvrage insiste en particulier sur la question des changements dans la filiation que connaissent les sociétés occidentales. On parle ici de l'émergence des nouvelles filiations électives et l'affirmation de la famille comme espace de l'élection affective, et comment ces nouvelles réalités ont modifié la définition sociale de la filiation.

L'ouvrage est construit en deux parties: la première parle des «parentés» électives des sociétés lointaines et des sociétés européennes non encore affectées par le «*désenchantement du monde*» (introduction). Il y a ici déjà *l'élection* mais «*intégrées dans une représentation de la parenté fondée sur la lignée des vivants et des morts*». La seconde partie concerne les «parentés électives» de notre société occidentale moderne. On peut dire que si dans la première partie la parenté a une représentation fondée sur la lignée des vivants et des morts, dans la seconde cette représentation est fondée sur *l'absence!* Agnès Fine dit qu'elles «*sont inventées par les individus comme autant d'opérations singulières permettant l'expression de soi, dans sa parenté, ses relations de travail ou de loisir*» (p. 5). Pourtant ici les relations de parenté sont fondées sur *ce qui manque*. Cette absence de reproduction sexuelle, de couple reproducteur, d'appartenance symbolique à une mémoire, de liaison familiale, établit une modification du monde généalogique.

Dans la première partie intitulée «Parentés électives et lignées», la contribution de Monique Jeudy-Ballini («Naître par le sang, renaître par la nourriture: un aspect de l'adoption en Océanie») est une incursion dans la société des Sulka de Nouvelle-Bretagne. Cette recherche effectuée en Océanie sur le transfert d'enfants entre géniteurs et adoptants souligne la place de la nourriture («nourrir») dans la définition de la parenté. Pour les Sulka qui font le transfert d'enfants, l'appartenance de celui-ci est fixée avant ce transfert, et la relation entre les parents biologiques et les adoptifs est complémentaire («*la notion – pour les Sulka – de parenté renverrait donc à un triple mérite: le mérite à faire naître, à partager ses enfants*